



inventaire dans succession

Par **cecilia29**, le **09/04/2012 à 18:13**

bonjour

merci pour votre réponse precedente,

en ce qui concerne un inventaire pour succession, comment cela se passe t' il et qui doit être présent?

merci

Par **Afterall**, le **09/04/2012 à 18:45**

Bonjour,

Quand je parle d'inventaire, je parle du recensement des actifs et passif de la succession par le notaire.

Vous n'avez pas à être présent. C'est le notaire, dans son Etude, qui va l'établir avec les renseignements que vous lui donnerez.

Par **cecilia29**, le **09/04/2012 à 20:26**

merci pour votre reponse

est c e que pour l' evaluation globale de la maison, extérieur et intérieur il faut la présence des héritiers ???? l' evaluation globale de tous les biens

Par **Afterall**, le **09/04/2012 à 21:01**

Non, mais c'est préférable... Vous avez tout de même votre mot à dire : il s'agit de votre propriété.